

**Compte-rendu du Conseil Municipal du  
Lundi 21 Octobre 2019 à 20h30  
Salle de la Poste  
(Convocation du 14/10/2019)**

**Étaient présents**

Jacques ROBELEY, Sylvie BONNIN, Olivier MASUÉ, Bernard RAMEAUX, François DUCRET, Michel DOUSSOT, Yves LAMARD, Dominique MARTIN, Guillaume PICARD, Marie-Laure PIOTELAT, Aurélien PUTIGNY, Charles-Henri SERVAN, Pascal VANNIER ;

**Étaient excusés**

David BARDOUX (donne pouvoir à Jacques ROBELEY) ; Thibaut LACOSTE ;

**Secrétaire de Séance**

Sylvie BONNIN ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et délibéré des affaires suivantes :

Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- Murs de l'église et de la mairie-école
- Avenant à la convention de mise à disposition d'une secrétaire de mairie
- Comptabilité : Décision Modificative pour les amortissements 2019
- Taxe d'aménagement 2020

**« Ordre du Jour »**

**Approbation compte-rendu de séance du 10 septembre 2019**

Pas de remarque, ou observation particulière à ce compte-rendu.

**Golf**

**Note** qu'une estimation du matériel est en attente pour être transmise à Groupama.

**Note** qu'un contact avec le golf de Vernantois a été pris pour nous aider dans l'orientation (location gérance).

**Précise** qu'un contact sera pris avec d'autres golfs : Bourg-en-Bresse, Parcey, Chalon-sur-Saône ... et également la fédération de Golf et la préfecture si besoin concernant la partie réglementation.

**Travaux de rénovation de l'Ancienne Cantine**

**Note** que les travaux ont commencé le 16/10/2019.

**Précise** que le Conseil Départemental subventionnera le projet à hauteur de 20% des dépenses pour un montant maximum de 2 700 €.

**Murs de l'église et de la mairie-école**

**Précise** que des demandes de subventions au titre de la DETR et DST ont été demandées. Une autorisation de début de travaux a été demandée pour débiter prochainement les travaux.

## **Protocole d'accord et pêche de l'Étang Vaillant**

**Informe** de la signature du protocole d'accord le 15/10/2019 par l'ensemble des parties

**Note** qu'en fonction des conditions météo, la pêche de l'étang aura lieu le 9 et 10 novembre et le début des travaux pour le chemisage le 12 novembre prochain (durée environ 8 à 10 jours). La rue du Moulin du Crêt bordant l'Étang Vaillant sera donc coupée jusqu'au 22 novembre. *Arrêté*

## **Travaux de voiries et fossés par la CCBHS**

**Note** le planning des travaux de fossés (le 5 et 6 novembre 2019).

**Retient** la date du samedi 14 décembre à 8h30 pour répertorier les travaux de fossés et voiries 2020.

**Note** le mécontentement du Conseil Municipal concernant le travail effectué par l'entreprise Bonnefoy et le peu de travaux réalisés, sous la direction de la CCBHS.

## **Avenant à la Convention de mise à disposition**

**Précise** que pour facturer les frais liés au service partagé secrétariat de mairie (remplaçante Cécile GODIN), la CCBHS a besoin d'une délibération ou d'un avenant à la convention. *Délibération approuvée à l'unanimité*

## **Affouage - ONF**

**Note** la délibération assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2020.

**Précise** qu'il n'y aura pas de coupe de Chêne cette année.

*Délibération approuvée à l'unanimité*

**Précise** qu'un seul affouage est inscrit pour l'hiver 2019-2020.

**Propose** un affouage gratuit (éclaircie de taillis) pour les 3 affouagistes de l'année dernière ayant terminé leurs coupes.

## **Comptabilité**

**Note** la Décision Modificative n°1 suivante : Ouverture de crédits aux chapitres 040 et 042 pour les écritures d'ordres (amortissements 2019).

D 6811/042      R 28041582/040      601.16 €

**Fixe** la durée d'amortissement de cette participation au branchement d'un montant de 601.16 € à une seule année. *Délibération approuvée à l'unanimité*

## **Taxe d'Aménagement 2020**

**Note** le maintien de la Taxe d'aménagement 2020 à 1%.

## **Écoles Numériques - Phase 2**

**Informe** que l'académie a donné un avis favorable au projet. La commande a été effectuée pour une installation prochaine.

## **Numérisation des Actes d'État-Civil**

**Informe** que l'entreprise Numérize a terminé de numériser les Actes d'État-Civil. Une prise de contact sera prise pour l'intégration des données dans le logiciel.

## **Affaires diverses**

### ▪ Bilan du Repas des Aînés et Colis de Noël

**Note** le bilan ci-joint

**Précise** que les colis de Noël seront commandés à l'épicerie de la Commune et seront distribués, par la commission Action Sociale le samedi 21 décembre, aux personnes de 80 ans et plus n'ayant pas assisté au repas des Aînés le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

▪ Bulletin Communal : réunion le 22 novembre 2019 à 20h30 en mairie.

**Précise** qu'un courrier sera fait aux Associations avec réponse avant le 20 novembre pour un article avec photo.

▪ **Note** la dangerosité du carrefour Rue des Camus et Route du Bourg.

**Précise** qu'un courrier sera fait au Conseil Départemental.

▪ Sécurisation du passage entre le Foyer-Rural et le terrain communal.

**Rappelle** qu'il n'y a pas de réponse pour le moment.

▪ Fermeture Mairie : le jeudi 31 octobre 2019.

▪ Conseil d'école : le mardi 5 novembre à 18h30

▪ Cérémonie du 11 novembre : à 11h00 au Monument aux Morts

▪ **Fixe** le prochain Conseil Municipal au lundi 9 décembre 2019 à 20h30.

## **Questions diverses**

### Informations données par le Maire :

- **Signale** que les lampadaires resteront allumés jusqu'à 1h30 tous les samedis et également le 31 décembre.
- **Note** le compte-rendu de la consultation des maires et le plan d'action pour une plus grande sécurité.
- **Informe** de la rencontre des élus au centre de tri de Perrigny. Changement de facteur sur la commune le 26 octobre 2019.
- **Note** la rencontre des maires sur le nouveau dispositif d'installation d'antenne relais dans les zones mal ou peu couvertes par la téléphonie mobile.
- **Signale** l'incendie sur la Commune le mercredi 25 septembre 2019.
- **Note** la naturalisation Française d'une habitante de Chapelle-Voland.
- **Rappelle** le passage de l'expert GROUPAMA le 4 octobre pour les dommages sécheresse Épicerie pignon nord et fournil.
- **Informe** du passage de l'expert GROUPAMA pour les dégâts des eaux au salon de coiffure.

### Questions :

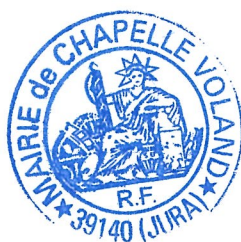
- **Refuse** la réfection de l'Alambic (3 pour, 7 contre et 3 abstention).
- **Informe** qu'une canalisation d'eau sera mise en place par la Commune Sur la parcelle d'Anthony ÉCOIFIER.
- **Note** que des renseignements seront pris pour la sécurité incendie.

- **Note** une demande de l'association des Parents d'Élèves pour un marché artisanal sur la place de l'église le 3<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois d'avril à octobre (demande de branchements électrique et eau sur la Commune).
- **Demande** que les trous soient rebouchés dans les chemins.
- **Rappelle** la demande de CU à l'ancien stade de foot avec délibération motivée prise le 22 juillet.

Séance levée à 23h45

**FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,  
Le 21 octobre 2019,**

Le Maire,  
Jacques ROBELEY,



La Secrétaire de Séance,  
Sylvie BONNIN,



Les membres,